



Vers une mise en œuvre à minima des groupes de niveau au collège

- Les mathématiques et le français devraient être enseignés en « groupes de besoins » en 6^e et en 5^e.
- Dans les faits, les établissements appliquant la nouvelle mesure seront minoritaires à la rentrée.

ÉDUCATION

Solène Cazenave

Le flou politique actuel n'a pas eu raison des « groupes » voulus par Gabriel Attal, dans sa réforme promettant de faire du collège « le cœur » d'un « choc des savoirs », annoncée fin 2023. La ministre démissionnaire de l'Éducation, Nicole Belloubet, avait assuré début juillet que l'enseignement du français et des mathématiques se ferait bien par « groupes » en 6^e et en 5^e, dès cette rentrée. Une réforme qui concerne un tiers des heures de classe au collège. Dans les faits, l'instauration de ces groupes se révèle toutefois extrêmement disparate. Les syndicats sont unanimes : il n'y a pas deux collèges où cette réforme sera appliquée de la même manière. Il faut dire que, face à la fronde du monde enseignant, Nicole Belloubet, arrivée rue de Grenelle au mois de février, a dû singulièrement assouplir la définition de ces fameux groupes.

Dans l'arrêt publié en mars, qui entérine leur mise en place dès la rentrée 2024, il n'est plus question des « groupes de niveau » évoqués par Gabriel Attal, mais de « groupes de besoins », rassemblant « des élèves issus de différentes classes et partageant les mêmes besoins ». Leur composition pourra être « réexaminée au cours de l'année scolaire ». Et les matières concernées pourront être enseignées en classes entières, pendant « une à dix semaines ». « J'ai donné de la souplesse aux établissements pour qu'ils puissent adapter ce principe à leur réalité locale, a argumenté Nicole Belloubet en juillet sur RMC. Et je suis persuadée que ça se mettra en place. » De quoi autoriser une certaine souplesse. « Il n'y aura pas de groupes de niveau partout à la rentrée, c'est évident, affirme Sophie Vénétiay, secrétaire générale du syndicat d'enseignants SNES-FSU. Et ceux qui vont effectivement se mettre en place seront très loin de ceux imaginés par Gabriel Attal. »

« Stratégies d'évitement »

Les collèges qui appliqueront cette réforme dans son esprit initial – répartir les élèves en fonction de leurs résultats – sont minoritaires, assurent les syndicats. Les enseignants rejettent largement une réforme accusée d'organiser le tri des élèves selon leur niveau. Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN), évoque une « hyperhostilité des salles de profs ». « Les collèges sont très inquiets de cette mise en place. Ils ont eu recours à des stratégies d'évitement pour limiter la casse », témoigne Alexia, 32 ans, qui enseigne l'histoire-géographie.

Aux oppositions de principe s'ajoute le manque de moyens. « La réalité, c'est que chacun a fait comme il a pu », résume Bruno Bobkiewicz. Malgré la promesse de Gabriel Attal, « 80 % des collèges n'ont reçu aucun moyen supplémentaire, voire en ont perdu », dénonce Jérôme Fournier, du syndicat enseignant SE-Unsa. Certains établissements ont choisi de rogner sur d'autres matières, comme les TP de sciences ou les options de langues, pour mettre en place les fameux groupes.

S'appuyant sur le flou de la définition, et le manque de portage politique, une grande partie des collèges a créé des groupes réunissant, certes, des élèves de classes différentes, mais de niveaux mélangés. « Beaucoup de collèges ont profité de la situation pour alléger les classes », explique Jérôme Fournier.

« On peut interpréter le texte en considérant que le besoin des élèves est d'être affecté dans un groupe hétérogène... », lance Claire Piolti-Lamothte, présidente de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP).

« Ça va s'étioler »

Jean-Rémi Girard, représentant du Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur (SNALC), va plus loin : selon lui, « on peut très bien justifier que les groupes soient identiques aux classes. De notre côté, on a estimé que le besoin des élèves

était celui de la stabilité. » Et sans ministre de plein exercice, « il est probable que les injonctions pour appliquer la réforme soient beaucoup moins coercitives qu'elles n'auraient pu l'être », poursuit-il.

Compte tenu de la situation politique, la plupart des syndicats ne croient pas à la généralisation des « groupes de besoins » aux classes de 4^e et 3^e pour la prochaine rentrée. « S'il n'y a pas une vraie volonté du ministère, ma prédiction, c'est que ça va s'étioler », avance Jérôme Fournier. Sophie Vénétiay évoque de son côté les « enseignements pratiques interdisciplinaires » (EPI), issus de la réforme du collège de 2016. « Ils avaient fini par disparaître au fur et à mesure car ils n'étaient pas appliqués, retrace-t-elle. Il y a eu une forte pression politique pour les mettre en place à la rentrée 2017, puis dès l'année suivante, ça s'est effiloché. » ■



Dans l'arrêt publié en mars, il n'est plus question des « groupes de niveau » évoqués par Gabriel Attal, mais de « groupes de besoins ».

